

Pointe d'Ireuse depuis La Baume



Une randonnée proposée par Vallée d'Aulps Tourisme

Partez à l'aventure en gravissant la Pointe d'Ireuse, un sommet emblématique qui vous offrira une vue panoramique à couper le souffle. Une fois au sommet, vous profiterez d'un spectaculaire panorama à 360°, embrassant le majestueux Mont Blanc, les impressionnantes Dents du Midi, les eaux scintillantes du Lac Léman et les superbes monts du Chablais.

Ce parcours, accessible aux randonneurs confirmés, vous fera traverser les paisibles alpages de Seytrouset et de Nifflon d'en Haut. Ces lieux authentiques, préservés du temps, dégagent une atmosphère unique faite de calme, de nature sauvage et de paysages sublimes. Chaque pas dans ces alpages vous plonge un peu plus dans un univers de sérénité, où la beauté des montagnes invite à la contemplation et au ressourcement.



Trace n° 78204581

Durée	7h 05	Difficulté	Difficile
Distance	14,61 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	1 014 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	1 013 m	Commune	La Baume (74430)
Point haut	1 888 m	Régions	Alpes, Chablais
Point bas	938 m		



Description

Départ du parking "Les Frélois".

(D/A) Suivre la direction des Chalets de Seytrouset en empruntant une piste carrossable qui part Ouest-Sud-Ouest. Monter en demeurant sur cette voie principale et en ignorant tous les chemins sur les côtés. Arriver au panneau "La Chette".

(1) Continuer sur la piste et rejoindre Seytrouset et son alpage.

(2) Obliquer à gauche en direction du Col de Seytrouset. Monter quasiment pleine pente jusqu'au col.

(3) Tourner à droite en direction de Nifflon d'en Haut. La montée démarre doucement, puis devient raide. Passer une sorte de bosse et redescendre jusqu'aux [chalets de Nifflon d'en haut](#) (chapelle). Traverser le groupe de chalets.

(4) Partir ensuite à droite (Nord-Est) en direction du sommet bien en vue. Contourner le Roc du Château par la gauche et poursuivre la montée Nord-Nord-Est pour gagner le sommet de la Pointe d'Ireuse (*beau panorama*).

(5) Faire demi-tour et redescendre par le même itinéraire jusqu'au parking **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking - Les Frélois**
N 46.26561° / E 6.601915° - alt. 938 m - km 0
- 1 La Chette**
N 46.254748° / E 6.584205° - alt. 1 457 m - km 4.59
- 2 Seytrouset**
N 46.255117° / E 6.579307° - alt. 1 492 m - km 4.99
- 3 - Col de Seytrouset (1564 m)**
N 46.253978° / E 6.575918° - alt. 1 560 m - km 5.33
- 4 - Chalets de Nifflon d'en haut**
N 46.25995° / E 6.572393° - alt. 1 765 m - km 6.3
- 5 - Pointe d'Ireuse (1891 m)**
N 46.267522° / E 6.574939° - alt. 1 888 m - km 7.31
- D/A Parking - Les Frélois**
N 46.26561° / E 6.601915° - alt. 938 m - km 14.61

Informations pratiques

À partir de Seytrouset, le sentier est exposé au soleil et ne bénéficie pas d'ombre. Attention aux fortes chaleurs.

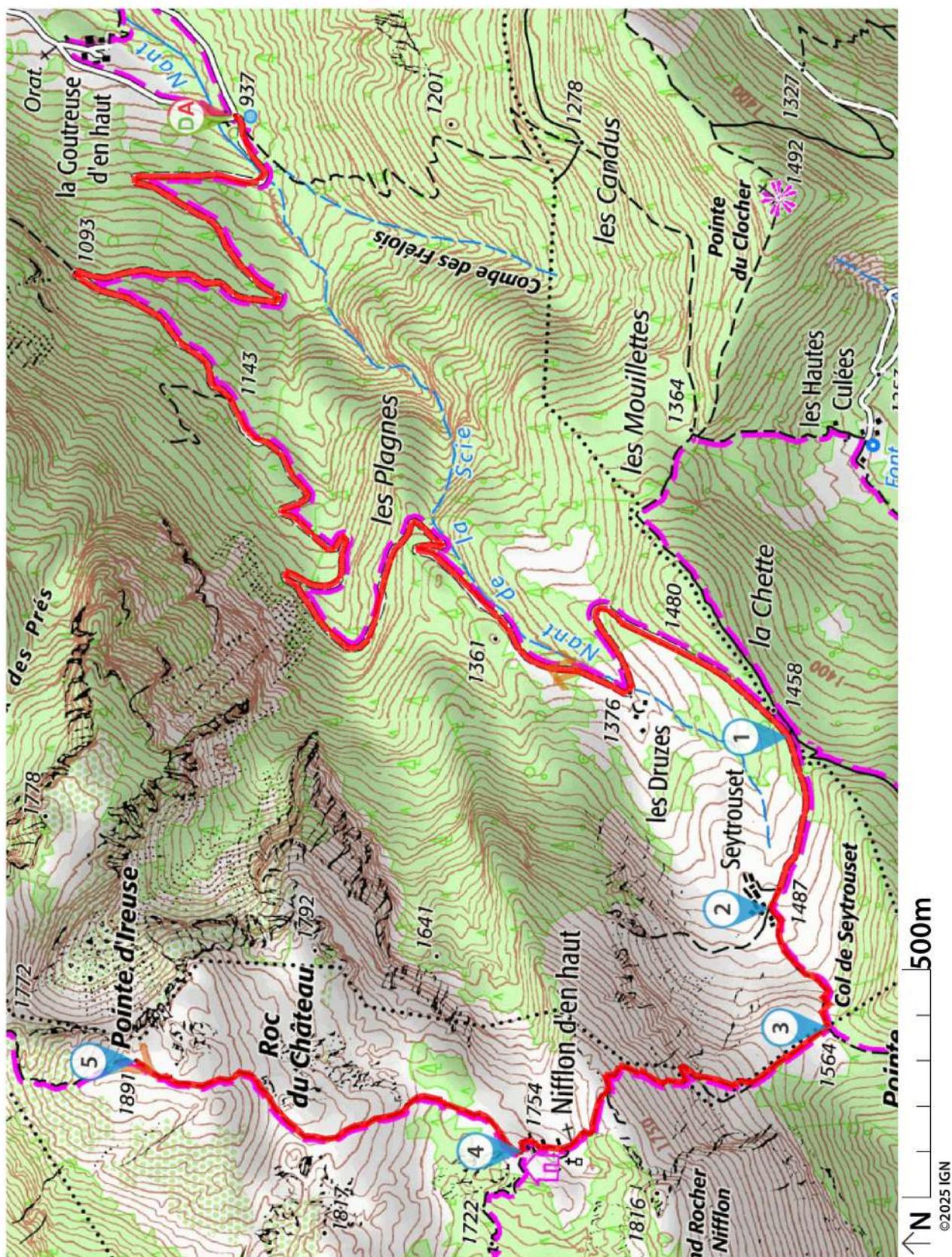
À proximité

Nifflon d'en haut

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-pointe-d-ireuse-depuis-la-baume/>

En savoir plus : - 1748 Rte des Grandes Alpes

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

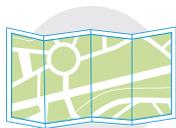
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



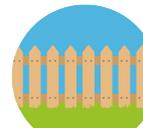
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.